

COMMUNE DE SIMIANE-LA-ROTONDE

ALPES DE HAUTE PROVENCE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2020

<u>PRESENTS</u>: Louis LAUDUN, Jean-Pierre COMTE, Claude WICART, Benoît CASSAN, Marie-José NOËL, Léon AUBERT, Vincent BLANC, Gilles COUTTON, Henri DUYN, Rose MEUNIER, Isabelle OUDOT, Bernard RENIET.

EXCUSES: Paméla BARRET, Jean-Yves MEIGNEN.

ABSENT:

1. Expositions d'été au Château.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité d'accepter que Mme Buffetaud expose au Château cet été puisque quelques exposants se sont désistés à cause du COVID-19.

2. Compte-rendu du Maire au titre des délégations permanentes.

Les conseillers municipaux prennent acte des 10 décisions prises par le Maire au titre des délégations permanentes.

3. Convention d'occupation du domaine public – terrasse de l'épicerie – avenant à la convention concernant la période d'état d'urgence sanitaire.

L'assemblée délibérante approuve à l'unanimité la signature d'un avenant à la convention afin d'annuler la redevance d'occupation du domaine public pendant la période d'état d'urgence sanitaire.

4. Convention d'occupation du domaine public – place couverte des halles – avenant à la convention concernant la période d'état d'urgence sanitaire.

L'assemblée délibérante approuve à l'unanimité la signature d'un avenant à la convention afin d'annuler la redevance d'occupation du domaine public pendant la période d'état d'urgence sanitaire.

5. Convention d'occupation du domaine public – rue Ponson du Terrail –avenant à la convention concernant la période d'état d'urgence sanitaire.

L'assemblée délibérante approuve à l'unanimité la signature d'un avenant à la convention afin d'annuler la redevance d'occupation du domaine public pendant la période d'état d'urgence sanitaire.

6.Réfection du réseau d'éclairage public – demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FODAC (Fonds Départemental d'Aide aux Communes) pour la 3^{ème} tranche.

Les élus décident à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FODAC pour financer la 3ème tranche de l'éclairage public.

7. Vente de la parcelle D 64 – domaine privé de la commune – autorisation à donner au Maire de signer l'acte notarié avec l'acheteur.

Les élus décident à l'unanimité de céder à Mme L'Hermitte Catherine la parcelle D64 d'une surface de 160 m2 au prix de 10 € le m2.

8. Vente de parcelles de terrains – domaine privé de la commune – autorisation à donner au Maire de signer l'acte notarié avec l'acheteur.

L'assemblée délibérante décide à l'unanimité de céder à M. Sampietro Fabien la parcelle E 392 d'une surface de 2 131 m2 au prix de 45 € le m2.

9. Vente de terrain à EVRARD Laura - complément d'information.

Les conseillers municipaux décident à l'unanimité de refuser une éventuelle participation au frais de remise en état du mur de soutènement du terrain vendu à Mme EVRARD en cas d'effondrement.

10.Propriété ADRIAN Jean-Baptiste - modification de la délibération 2019-69 pour accepter la cession à un euro.

L'assemblée délibérante décide à l'unanimité de modifier la délibération 2019-69 et accepte la cession à un euro de la part des héritiers connus de la propriété I 277.

11. Vol dans l'église de Simiane le 28 janvier 2018 - décision du conseil municipal.

Les élus décident à l'unanimité de ne pas accepter la proposition de la SMACL et d'ester en justice afin de solliciter un dédommagement se rapprochant de l'évaluation effectuée par la DRAC.

12. Création d'un poste d'agent de maîtrise suite à avancement de grade au titre de la promotion interne.

Les conseillers municipaux décident à l'unanimité de créer un poste d'agent de maîtrise suite à l'avancement de grade au titre de la promotion interne de l'agent BERTRAND Martine.

13. Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe suite à avancement de grade au titre de la promotion interne.

Les conseillers municipaux décident à l'unanimité de supprimer un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe suite à l'avancement de grade au titre de la promotion interne de l'agent BERTRAND Martine.

14. Création d'un poste d'adjoint administratif en remplacement d'un agent titulaire indisponible.

L'assemblée décide à l'unanimité de créer un poste contractuel remplaçant d'adjoint administratif territorial afin de remplacer l'agent titulaire Samantha MOLLET du 21/06/2020 au 31/01/2021.

15.Prolongation du contrat saisonnier affecté au Château.

Les élus décident à l'unanimité de prolonger le contrat saisonnier affecté au Château du 01/10/20 au 15/11/20.

16.Création de deux postes saisonniers affectés au service technique.

Les conseillers municipaux décident à l'unanimité de créer deux postes saisonniers : le premier du 01/07/20 au 30/09/20 et le second du 01/07/20 au 31/12/20.

17.Instauration d'une prime exceptionnelle.

Les membres du conseil municipal décident à la majorité (un vote contre) d'accorder une prime exceptionnelle au personnel municipal qui a continué à travailler pendant la période de confinement.

18. Restaurant du Chapeau Rouge - exonération des loyers pour avril et mai 2020.

Les conseillers municipaux décident à la majorité (6 votes contre, 3 abstentions) de ne pas accorder une exonération des loyers du restaurant du Chapeau Rouge pour les mois d'avril et mai 2020.

19. Restaurant du Chapeau Rouge – diminution des loyers du 1er juin au 31 décembre 2020.

Les élus décident à l'unanimité d'accorder aux repreneurs du restaurant du Chapeau Rouge une diminution des loyers du 15 juin au 31 décembre 2020, le montant à payer couvrant l'emprunt réalisé par la commune.

Fait à Simiane la Rotonde, le 17 juin 2020.

Le Maire, Louis LAUDUN

